Lutte contre le terrorisme : la France et le Sénégal signent une convention de financement le lundi 17 juin 2013 à Dakar.

Paris finance à hauteur de700 000 euros un plan d'action contre les actions terroristes. Lasignature de cette convention de financement se tient le lundi 17 juin 2013 àDakar, entre S.E.M. Nicolas NORMAND, Ambassadeur de la France au Sénégal et legénéral Pathé SECK, Ministre de l'Intérieur.

Les deux tiers de ce programmeseront destinés à des activités de formation en direction des services de lagendarmerie et de la police. L'idée étant d'améliorer ces services en matièrede prévention. Ce programme, qui va durer trois ans, s'adresse également auxmagistrats chargés de suivre les affaires judiciaires à caractère terroriste.

Le Sénégal était déjàoutillé en la matière. En effet, une cellule de lutte antiterroriste rattachéeau ministère de l'Intérieur a été créée en 2003. En outre, une opération dite« ***Karangué*** » (*protection* en langue wolof) a été lancée par lesautorités compétentes.

SourcesRFI

Revenir